

## Manuel d'utilisation ID237

### “Tunnel de rampe”

(version 27/10/25)

La version la plus récente se trouve toujours  
sur [www.courderécré.be](http://www.courderécré.be)

Certifié conforme à la norme EN1176.



Enfants plus âgés / lieux publics  
→ sol amortissant obligatoire  
Maternelles → non obligatoire

modèle	dim. L x l poids
ID237-000002-YE sur surface dure	Ø80 xL104 x H97 cm
ID237-000001-YE pour sol meuble	Ø80 xL104 x H147 cm



## Placement

Le module est livré prêt à l'emploi, aucun montage n'est nécessaire. Le module doit toutefois être ancré dans le sol durci.

## Matériaux utilisés

- Polyéthylène rotomoulé
- Tout le matériel de fixation en inox : vis, boulons, écrous, équerres et chevilles à frapper
- Plaques de polyéthylène de 19 mm d'épaisseur.

## Entretien

La maisonnette ne contient aucune pièce mobile. L'entretien du plastique se limite au strict minimum, à savoir un nettoyage avec une eau savonneuse tiède et une éponge ou une brosse douce. Bien rincer afin d'éliminer toute saleté et tout résidu de savon.

L'absorption d'humidité du plastique est inférieure à 0,29 %, ce qui fait que l'huile, la graisse et d'autres produits laissent peu ou pas de taches.

Cette très faible absorption d'humidité implique également que les mousses, algues et autres organismes similaires s'accrochent difficilement, voire pas du tout, et sont donc faciles à enlever.

Il est possible de rincer à l'aide d'un nettoyeur haute pression avec une pression maximale de 100 bar, mais il

convient d'éviter cela autant que possible et, en général, ce n'est pas nécessaire. Pulvériser avec un jet en forme d'éventail à au moins 30 cm de distance du plastique. Ne jamais peindre ni lasurer, car cela n'apporte aucune protection supplémentaire et l'adhérence serait de toute façon très mauvaise.

## Instructions d'inspection

### Inspection visuelle:

Selon l'intensité de l'utilisation, mensuelle à hebdomadaire

### Inspection fonctionnelle:

Selon l'intensité de l'utilisation, mensuelle à trimestrielle (tous les 4 mois)

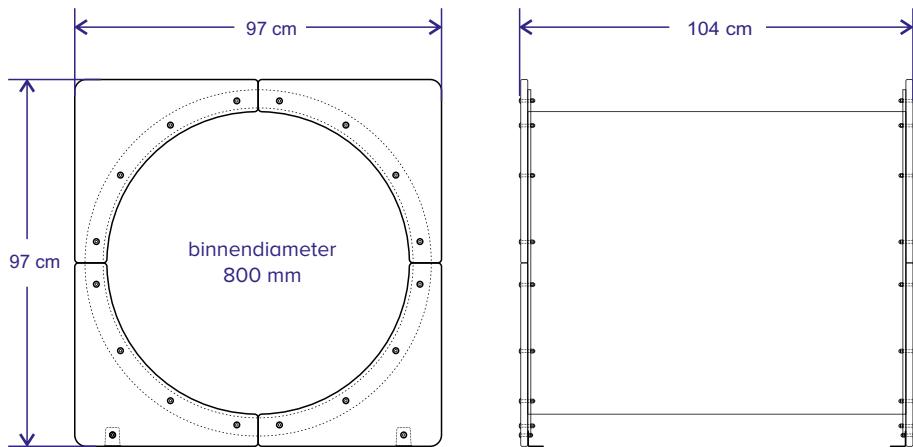
### Grande inspection:

Annuelle

### À quoi prêter une attention particulière lors d'une inspection fonctionnelle ou approfondie ?

- Tous les éléments sont-ils bien fixés ?
- Des pièces manquent-elles, ce qui pourrait laisser dépasser des vis ?
- Vandalisme
- L'ancre sur le sol dur est-il toujours en bon état ?

Lors de toute réparation éventuelle, utiliser uniquement les pièces d'origine afin de garantir la conformité de ce produit.

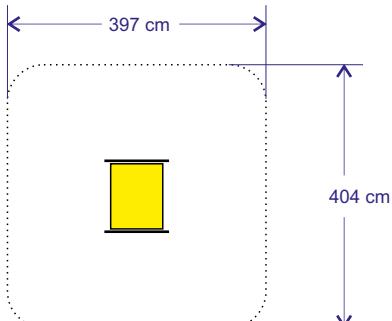


## Zone de sécurité

Il faut prévoir une zone dégagée de 150 cm autour de l'appareil.

## Installation

Le tunnel de rampe est toujours livré entièrement assemblé. L'ancrage se fait à l'aide des 4 chevilles à frapper en inox fournies, dans les équerres en inox prévus à cet effet. Les 4 équerres sont déjà fixés sur le jeu. L'appareil n'est pas conçu pour être installé avec des équerres sur un sol meuble (bac à sable, écorces, copeaux de bois).



## Sol amortissant facultatif (sous certaines conditions).

Lorsque l'appareil est utilisé exclusivement sous surveillance permanente, il peut éventuellement être utilisé sans sol amortissant supplémentaire. Dans ce cas, la surface de marche à l'intérieur du tunnel est considérée comme la hauteur maximale de chute, puisque les jeunes enfants (contrairement aux enfants un peu plus âgés) ne peuvent pas facilement grimper sur le tunnel. En revanche, pour un usage dans des lieux publics ou dans les écoles primaires, un sol amortissant est nécessaire, adapté à une hauteur de chute de 90 cm.



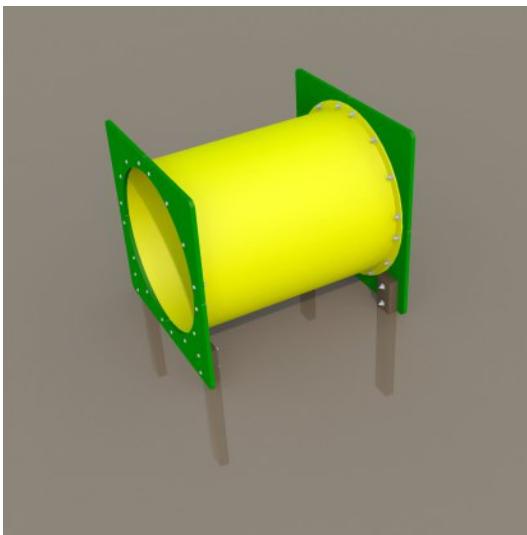
## Ancre obligatoire ?

L'ancrage de l'équipement sur un sol dur se fait en fixant l'appareil avec les 4 chevilles à frapper en inox fournies dans les 4 équerres en inox prévues à cet effet. Positionner l'appareil à l'emplacement souhaité et percer avec une mèche de 8 mm à travers les trous déjà prévus. Ensuite, installer les chevilles à frapper.



### Conseil important pour la pose des chevilles à frapper

Assurez-vous d'utiliser une mèche bien affûtée et insérez d'abord complètement la partie en plastique de la cheville dans le trou. Ensuite, vissez la partie métallique avec l'embout approprié au lieu de la frapper. Cela permet de ne pas endommager la tête de la cheville et de faciliter un démontage ultérieur. Il est bien sûr possible de frapper, mais il existe un risque de frapper de travers ou d'abîmer la tête de la vis.



## Ancrage alternatif sur sol meuble

Cette méthode d'ancrage n'est disponible que sur demande. Par défaut, l'ancrage avec des équerre est toujours prévu.

Le tunnel de rampe est toujours livré entièrement assemblé. L'ancrage dans l'écorce, l'herbe, le sable ou des matériaux similaires se fait à l'aide des 4 poteaux en plastique recyclé fournis, d'une longueur de 72 cm, qui sont plantés dans du béton ou un mélange sable/ciment.

Chaque poteau possède 2 trous permettant de fixer les plaques du tunnel avec des boulons et écrous en inox. Les trous dans les plaques sont déjà prévus

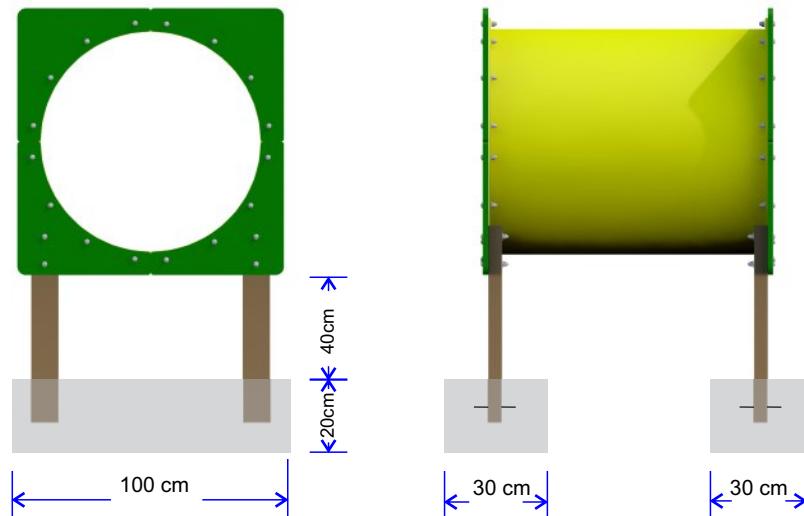
## Sol amortissant

Pour un usage dans des lieux publics ou dans les écoles primaires, un sol amortissant est obligatoire, adapté à une hauteur de chute de 90 cm.

Le sol forestier, l'herbe, l'écorce, le sable, etc. conviennent, car une hauteur de chute maximale de 100 cm y est autorisée.

## Indication du niveau du sol

Le bas des plaques sert d'indication du niveau du sol.



**TÜV SÜD Benelux**  
Leuvensesteenweg 350  
B – 3190 Boortmeerbeek  
Tel. +32 (0)15 50 96 30  
info@tuv-sud.be



Benelux

**CERTIFICAAT VAN GOEDKEURING**  
**Z-B-23-02-5010797276-002 / 736401981-03**

Wetgeving : Warenwetbesluit attractie- en speeltoestellen  
certificaat van goedkeuring afgegeven door TÜV SÜD Benelux vzw,  
( aangewezen bij ministeriële beschikking van 22 januari 2020, 1636622-200789-VGP)  
Wetgeving : KB van 28 maart 2001 betreffende de veiligheid van speeltoestellen  
Accreditatie België ISO17020, 385-INSPI

Certificaat nr.:

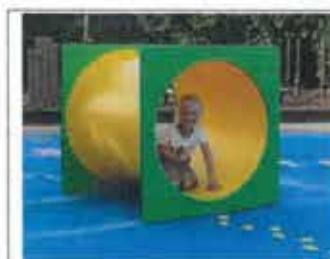
Z-B-23-02-5010797276-002 / 736401981-03

Dossier nr.:

736401981-03

Betreft

Kruiptunnel



Product omschrijving: Kruiptunnel

Aanduidingen: Typenummer SPM237

Serienummer -

Rapport nr: P-B-009-221215-02-736401981-03

Keuring: Typekeuring

Beoordelingscriteria: EN-1176-1:2017 - Algemene veiligheidseisen en beproefingsmethoden  
EN-1176-7:2020 - Leidraad voor de plaatsing, controle, onderhouden en gebruik

Eigenaar: Idemax bvba

Adres eigenaar: Achterbos 72, 2400 Mol

Soort toestel: Ttunnel

Fabrikant: Idemax

Jaar van fabrikage: Vanaf 2023

Leverancier: -

Jaar van leverantie: Vanaf 2023

Datum keuring: 15-12-2022

Afmetingen (lxbxh): ca 104 cm x 97 cm x 97 cm

**TÜV SÜD Benelux**  
Leuvensesteenweg 350  
B – 3190 Boortmeerbeek  
Tel. +32 (0)15 50 96 30  
info@tuv-sud.be



**CERTIFICAAT VAN GOEDKEURING**  
**Z-B-23-02-5010797276-002 / 736401981-03**

TÜV SÜD Benelux, Leuvensesteenweg 350, B-3190 Boortmeerbeek te Boortmeerbeek verklaart, dat het boven aangehaalde toestel voldoet aan de vervaardigingsvoorschriften genoemd in het Warenwetbesluit attractie- en speeltoestellen

Op datum van: 17.02.2023

Naam: De Beukelaer Astrid  
Functie: Expert Playground Equipment  
Handtekening:



Product omschrijving:

Naam: Ortega Emmanuel  
Functie: Expert Playground Equipment  
Handtekening:



Kruiptunnel  
Kruipbuis is beklimbaar voor kinderen > 3 jaar.  
Kruipbuis mag enkel geplaatst worden op een harde ondergrond bij kleuterscholen of kinderopvang met permanent toezicht

Afmetingen (lxbxh): ca 104 cm x 97 cm x 97 cm

**Toepassingen en beperkingen**

Dit Certificaat van Goedkeuring is enkel geldig voor toestellen in de staat en uitvoering waarin ze gekeurd zijn; en in geval van typegoedkeuring voor toestellen die overeenkomstig het goedgekeurde typekenmerkende monster zijn vervaardigd.

Dit certificaat respecteert de richtlijnen en maatregelen die zijn opgenomen in het logboek van de fabrikant.

Wij houden eraan de uitbaters er attent op te maken dat zij op gepaste tijdstippen inspecties en onderhoud moeten uitvoeren en dit te documenteren, teneinde de toestellen en hun omgevingen in een goede staat te behouden.

TÜV SÜD Benelux dient onvervijld in kennis te worden gesteld van elke wijziging of reparatie met mogelijke invloed op de veiligheid of gezondheid van personen.

Het is de taak van de fabrikant en/of de leveranciers om ervoor te zorgen dat alle gefabriceerde speeltoestellen van hetzelfde type als beschreven in dit certificaat conform zijn aan het model waarop dit certificaat gebaseerd is.

Einde certificaat